

## Attention, collèges en compétition

Une officine privée a publié un « Palmarès » des collèges de France. Ce classement s'appuie essentiellement sur le **nombre de mentions** obtenues au Brevet par les élèves.

La comparaison des élèves entre leur entrée et leur sortie de l'établissement.

Un point de vue qu'il reste difficile de faire comprendre aux parents d'élèves, incités à **demande toujours plus de dérogations**. Seul un travail de fond sur les principes de la carte scolaire pourra endiguer ce phénomène.

*Nous condamnons ce palmarès qui ne peut avoir pour seul effet que **d'encourager encore la ghettoïsation et le recul de la mixité sociale**.*

Sans surprise, il place en tête la plupart des établissements privés et situés en zones favorisées, alors qu'il relègue en bas d'échelle des collèges de secteurs difficiles qui fournissent pourtant un travail extraordinaire. Sans prendre en compte la **diversité des publics**, et surtout la marge de progres-

## Conseil d'administration : le pouvoir de dire « non »

De plus en plus fréquemment, les divergences de points de vue entre la direction d'un établissement et les membres du Conseil d'Administration **engendrent des situations de conflits**. Mais quel est le pouvoir du CA en la matière ?

La Direction des affaires juridiques a récemment rappelé le cadre légal : si le projet d'ordre du jour adressé par le chef d'établis-

sement n'est pas adopté en début de séance à la **majorité des suffrages**, il n'est alors pas possible de poursuivre la séance qui doit être levée. La DAJ rappelle aussi qu'il est possible de procéder à un vote de l'ordre du jour par point, **afin qu'une seule question bloquante n'entraîne pas le rejet global des sujets soumis au Conseil d'Administration**.

## Pourquoi voter pour les listes SNCL et FAEN ?

- ⇒ Indiquer clairement au gouvernement votre choix pour l'organisation et le fonctionnement du système éducatif
- ⇒ Défendre le syndicalisme indépendant
- ⇒ Dire non aux postures idéologiques et bousculer les pratiques actuelles

- ⇒ Désigner des représentants syndicaux qui, en toute liberté, défendront vos seuls intérêts professionnels.

**Ne pas voter, c'est laisser faire !**

## Projets du Conseil National de l'Innovation

La ministre de l'Education Nationale vient de recevoir le premier rapport du Conseil National de l'Innovation ; rapport, dont notre école déjà bien malade, n'avait guère besoin ! Petit florilège du contenu, qui en dit déjà assez long :

« Evaluation positive et bienveillance » : le Conseil persiste dans sa volonté de casser le thermomètre que constitue les notations classiques pour entrer dans l'ère du flou évaluatif... Mais il va plus loin, en encourageant aussi les « sanctions positives », pour lesquelles il demande la « **participation de ceux qui ont demandé la sanction** » ! N'est-ce pas le meilleur moyen de nous dissuader de recourir aux quelques sanctions qui nous restent et ainsi faire baisser les mauvaises statistiques ?

**Du temps, toujours plus de temps** : pour le Conseil National de l'Innovation, le temps semble avoir des propriétés miraculeuses d'extension. Il faudrait en effet, selon lui, « **prévoir du temps de concertation dans les emplois du temps** » des professeurs, mais aussi « **réorganiser la semaine type des enseignants** » pour favoriser les rencontres avec les parents et « **créer de la souplesse** ». Autant de directives qui ouvrent la voie à une présence continue des enseignants dans leur établissement...

Comment faire accepter cela ? Le Conseil a aussi la solution : il suffit de « **reconnaître l'engagement des personnels par le biais de la rémunération** ». Autrement dit des salaires à deux vitesses, pour ceux qui acceptent la nouvelle donne, et rien pour ceux qui rechignent...

Quel avenir prometteur et innovant !

### Classe allégée : inégalités diminuées

C'est le constat que fait une étude de la revue « **Educations et formations** ». La réduction des effectifs des classes, surtout dans le premier degré et au collège, a un impact statistique positif, mesurable sur les résultats des élèves. De plus, ce sont surtout les élèves issus des milieux défavorisés qui profitent de l'effet bénéfique d'une classe allégée. Alors, qu'attend-on ?

### La vidéo 3 est disponible !

Nos trois vidéos sont désormais disponibles

en ligne : [www.sncl.fr](http://www.sncl.fr)

